

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CRECHE DE CARGESE
SÉANCE DU 28 JUILLET 2020**

Les membres du Conseil d'administration de la crèche de CARGESE, régulièrement convoqués le vingt juillet deux mille vingt, sont réunis, l'an deux mille vingt, le vingt-huit juillet, à quatorze heures, en la salle des délibérations de la mairie de CARGESE, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Lucie **FRIMIGACCI**.

Membres : 3

EXTRAIT**MEMBRES : FRIMIGACCI Lucie – LECA Ornella – POGGI Dominique****MEMBRES PRESENTS : FRIMIGACCI Lucie – LECA Ornella – POGGI Dominique**

Après avoir procédé à l'appel des administrateurs et constaté le quorum atteint, Madame la Présidente du Conseil d'administration déclare la séance ouverte.

OBJET : Approbation du compte administratif 2019 de la crèche communale.

M. *Poggi Dominique* a été nommé(e) secrétaire de séance.

Vu le budget primitif de 2019 de la crèche communale ;

Le compte de gestion ayant été approuvé, la Présidente du Conseil d'administration de la crèche présente désormais au Conseil d'administration le compte administratif de la crèche pour l'exercice 2019, qui est en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

La Présidente propose aux administrateurs d'approuver ledit compte administratif, et se retire de la salle des délibérations pour permettre le vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**APPROUVE** le compte administratif de la crèche lié à l'exercice 2019.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour 2.**Lucie FRIMIGACCI**

Présidente du

Conseil d'administration
du Conseil d'administration,

Lucie FRIMIGACCI

